

locale

Saint-Laurent-les-Tours

Une cérémonie du 11 novembre dans la tradition



Jeudi 11 novembre sur la place de la mairie, se déroulait la célébration de l'armistice de 1918 sans les mesures restrictives liées à la lutte contre la Covid 19. C'est une assistance nombreuse qui était au rendez-vous dont Fanny Roussiès maire, des élus du conseil municipal, Dominique Bizat conseillère départementale, les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, les corps constitués : locaux, le Sdis 46 avec une délégation des pompiers de Saint-Céré et la gendarmerie, avec une délégation de la brigade de Saint-Céré. À noter la présence des élèves du groupe scolaire du village entouré de leur professeur.

Puis, ce fut la lecture des messages : celui de l'Union française des anciens combattants et veuves de guerre précédant celui de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. Ensuite, il faut procéder à l'appel des morts pour toutes les guerres et opérations extérieures, et l'appel des « Morts pour la France » survenus en pendant la période de 2020-2021. Le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux Morts, la minute de silence et la célébration de « La Marseillaise » se sont succédé. Un pot de l'amitié est venu clore cette cérémonie empreunte d'émotion.